

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

EN DATE DU 03/03/2026

L'an deux mille-vingt-six et le **trois mars**

7 HEAVEN INSTITUT

Siège Social : 18 Rue Jean Nicot, 93500 Pantin

RCS de Bobigny : **889 534 707- SAS** au Capital de : 1000 Euros

Nombres total des actions sociales : **100 actions** (Une action = 10 Euros)

Les soussignés,

1-M. **DANISH Muhammad**, né le 10 juin 1980 à **Lahore (Pakistan)**,

demeurant au **Chez Adif N 358, 7 Rue de Panama 75018 Paris**

(Propriétaire de 50 actions = 50%, de nationalité Pakistanais)

2-Mme. **INC Princi** né le 05 juillet 1995 à **Nadala (Inde)**,

demeurant au : **13 Avenue Jean Jaurès 93150 Le Blanc Mesnil**

(Propriétaire de 50 actions = 50%, de nationalité Indienne)

ORDRE DU JOUR

Création de l'établissement secondaire, Questions diverses.

Les actionnaires prennent à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIER RESOLUTION : Création de l'établissement secondaire :

Siège sociale sera fixé du **18 Rue Jean Nicot, 93500 Pantin**

et l'établissement secondaire de société au **25C Boulevard de la Fraternité 95270 Luzarches**

RESOLUTION ADOPTEE et de ce faite l'article 4 des statuts est modifié

DUEXIEME RESOLUTION : Mis à jour de statuts :

Statuts sera mettre à jour, au 03/03/2026, suivant tous les résolutions modificatives adoptées.

RESOLUTION ADOPTEE et statuts est modifié

Plus personne ne prenant la parole, la séance est levée.

Les associés donnent pouvoir au porteur d'un copie d'un extrait des présentes, en vue d'accomplir les formalités prévues par les lois.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signés par les associés.

Fait à Pantin, 03/03/2026

Le Président (50 actions)
M. DANISH Muhammad

Associée (50 actions)
Mme. INC Princi

